

## Les pathologies de la grande précarité

### OBJECTIFS

- ▶ Mieux comprendre les différents mécanismes de l'exclusion.
- ▶ Connaître les pathologies spécifiques les plus récurrentes dont peuvent souffrir les personnes en situation de précarité (parasitoses, affections, addictions, traumatismes psychiques...).
- ▶ Savoir en repérer les symptômes lors de l'entretien d'accueil et d'évaluation et en résulter les conduites à tenir pour une ouverture vers des soins et un accompagnement adaptés.

### Méthodes pédagogiques :

Autoévaluation en amont de la formation

Recueil des attentes

Recueil des attentes. Études de cas, apports théoriques, méthodologiques, mises en situation, travail en sous-groupes, jeux de rôles

Remise d'un support écrit. Fin de stage : évaluation des acquis

### Personnes concernées / Prérequis :

Tout professionnel amené à travailler auprès de personnes en situation de grande précarité

**Animation :** Infirmier coordinateur de soins en Centre d'Hébergement d'Urgence

**Nombre de participants :** 12 personnes maxi

**DPC :** nous consulter

**Durée :** 4 jours, soit 28 heures

### INTRA

Cette formation peut être organisée dans votre établissement avec un tarif groupe.

#### Lieu

 LA ROCHELLE (17) Du 10/09/2024 au 13/09/2024

#### Sessions programmées

#### Droits d'inscription

1210 €



## **PROGRAMME** *Catalogue 2024*

- ▶ Les mécanismes d'exclusion
  - concept d'auto-exclusion, migration, maladie mentale, absence de repère social...
  
- ▶ Les pathologies spécifiques les plus fréquentes
  - pathologies psychiatriques
  - pathologies infectieuses : présentation et conduite à tenir
  - alcoolisme : mécanisme et conduite à tenir au quotidien
  - autres addictions : présentation et conduite à tenir
  - trauma migratoire
  - syndrome de stress post-traumatique
  - manque d'hygiène : difficultés et conduite à tenir
  - parasitoses communes : présentation, prévention et traitement
  - parasitoses tropicales ou non communes : présentation et conduite à tenir
  
- ▶ L'entretien d'accueil et d'évaluation : prioriser une vision globale pour la mise en place de l'accompagnement
  - évaluation des besoins médicaux (même pour les professions non médicales)
  - évaluation des besoins sociaux (même pour les professions médicales)
  - adaptation et priorisation des modalités d'accompagnement (exercices de mises en situations et études de cas)
  
- ▶ Assurer un accompagnement dans la durée
  - le projet : légalement obligatoire mais « comment l'adapter »
  - l'idée d'un accompagnement « palliatif », sans solution immédiate
  - l'acceptation d'un rythme différent et d'une relation professionnelle intermittente

